

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 31/08/2020

### ELECTIONS SENATORIALES 2020

Les élections sénatoriales se tiendront le dimanche 27 septembre 2020, et permettront le renouvellement de 172 sénateurs sur les 348 sénateurs siégeant au Sénat. **Un seul siège est à pourvoir dans le Territoire de Belfort.**

Les candidatures seront reçues en préfecture :

du lundi 7 au vendredi 11 septembre 2020, sur rendez-vous préalable sollicité par courrier :  
[pref-elections@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:pref-elections@territoire-de-belfort.gouv.fr)

Toutes les informations utiles aux candidats sont disponibles sur le [site internet de la préfecture](#).

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, par des grands électeurs désignés par les communes. Dans le Territoire de Belfort, le collège électoral se compose de **382 délégués**, appelés à se présenter le dimanche 27 septembre au :

**Bureau de vote des élections sénatoriales  
Préfecture – 1, rue Bartholdi 90 000 BELFORT  
salle Bartholdi**

de 8h30 à 11 h pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin  
et de 15h30 à 17h30 en cas de 2<sup>d</sup> tour

**Bureau de la représentation de  
l'État et de la communication  
interministérielle**

Tél. : 03 84 57 15 76  
Mél. : [pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr)  
Direction du cabinet



1 rue Bartholdi  
90020 Belfort CEDEX



